

S O M M A I R E

Stanislaw PLAWSKI. — <i>L'erreur de droit</i>	445
Henri MICHARD. — <i>Le centre de formation et d'études de l'éducation surveillée de Vaucresson</i>	459
Jacques-Bernard HERZOG. — <i>Juridictions militaires ou tribunaux de droit commun ?</i>	477

VARIÉTÉS

<i>Les droits des détenus dans la République fédérale d'Allemagne</i>	485
Jean-Paul DOUCET. — <i>Une discussion sur l'erreur de droit</i>	497
Pierre CANNAT. — <i>Réflexions téméraires sur l'imprudence des usagers de la route</i> ..	505

CHRONIQUES

A. Chronique de jurisprudence :

I. <i>Droit pénal général</i> , par Alfred LÉGAL	511
II. <i>Crimes et délits contre la chose publique</i> , par L. HUGUENEY	518
III. <i>Crimes et délits contre les personnes</i> , par L. HUGUENEY	523
IV. <i>Crimes et délits contre les biens</i> , par P. BOUZAT	524
V. <i>Procédure pénale</i> , par Jean ROBERT	528
B. <i>Chronique législative</i> , par P. ARPAILLANGE et R. VOUIN	532
C. <i>Chronique pénitentiaire</i>	537
D. <i>Chronique de droit pénal militaire</i>	545
E. <i>Chronique de criminologie</i> , par Jean PINATEL	551
F. <i>Chronique de police</i> , par Jean SUSINI	562
G. <i>Chronique du Parquet et de l'Instruction</i>	571
H. <i>Chronique de défense sociale</i>	574

INFORMATIONS	611
--------------------	-----

Nécrologie : José Belezza dos Santos. — Le problème des courtes peines d'emprisonnement devant la Société des Prisons. — La loi sur le régime pénitentiaire du Venezuela. — L'internement de sûreté devant la Cour d'appel criminel anglaise en 1961. — La libération conditionnelle en Australie. — L'abandon du culte de la personnalité et le développement du droit pénal soviétique. — Réparation par l'Etat du préjudice causé aux victimes de crimes de violence. — Le séminaire d'études criminologiques de Glasgow (6-13 avril 1962). — XVI^e session d'études des juges des enfants (Vaucresson, 21 mai-2 juin 1962). — Code de déontologie des psychologues (Conférence de presse, 13 juin 1962). — La réunion des organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées à la prévention du crime et au traitement des délinquants (Genève, 4 décembre 1961). — II^e Conférence internationale de l'Union mondiale des organismes pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (Bruxelles, 20-25 mai 1963).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	626
------------------------------	-----

ABONNEMENTS	{ France et F.O.-M.	50 NF
	{ Etranger	55 NF

Les Abonnements sont reçus exclusivement à la *Librairie Sirey*
22, rue Soufflot, Paris-V^e.

(Compte chèques postaux « REVUES SIREY » : Paris 12976-93)

Toute la correspondance relative à la rédaction de la Revue doit être adressée à M. Marc ANCEL, à la rédaction, 31, rue Saint-Guillaume, Paris-VII^e.

REVUE

DE

SCIENCE CRIMINELLE

ET DE

DROIT PÉNAL COMPARÉ

HOMEROTECA

SOLA 2

ÉSTANTE 30

TABLA

publiée sous les auspices du
CENTRE FRANÇAIS DE DROIT COMPARÉ

avec la collaboration de
L'INSTITUT DE CRIMINOLOGIE et de L'INSTITUT DE DROIT COMPARÉ
de l'Université de Paris

et avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COMITÉ DE PATRONAGE

M. BATTESTINI, Premier Président de la Cour de cassation. — **A. BESSON**, Conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires. — **P. BOUZAT**, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Rennes. — **J. BROUOHOT**, Premier président honoraire de la Cour de cassation. — **M. GARÇON**, de l'Académie Française, Avocat à la Cour de Paris. — **L. HUGUENEY**, Professeur honoraire à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris. — **G. LE BRAS**, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris. — **A. LÉGAL**, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Montpellier. — **M. ROUSSELET**, Premier président honoraire de la Cour d'appel de Paris, Membre de l'Institut.

LIBRAIRIE SIREY

— 22, rue Soufflot — PARIS (V°) —